

<https://www.snetap-fsu.fr/Projets-de-referentiel-de-diplome-de-trois-nouvelles-mentions-du-bachelor-agro.html>



Projets de référentiel de diplôme de trois nouvelles mentions du bachelor agro

- Les Dossiers - Enseignement supérieur - . Pédagogie Enseignement Sup -

Date de mise en ligne : vendredi 20 mars 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

1. Rappel : structure des référentiels

Le diplôme national de 1er cycle en sciences et techniques de l'agronomie s'organise en 3 types de blocs de compétences :

1. 5 blocs transversaux du grade L

- 1) Utiliser les outils numériques de référence
- 2) Exploiter des données à des fins d'analyse
- 3) S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- 4) Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel
- 5) Agir en responsabilité au sein d'une organisation

• 2 blocs de compétences communs aux bachelors agro

- 1) Bloc 6 : Manager le travail dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires en s'appuyant sur une démarche RSE
- 2) Bloc 7 : Accompagner aux transitions et à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires

• Des blocs spécifiques à chaque mention (2 à 3)

Pour les parcours locaux de formation : renvoi vers le site de l'établissement

2. Présentation des référentiels par mention - vague 2

Les intitulés provisoires de ces trois mentions sont :

- "Génie de l'eau en agriculture"

Environ 60 contacts d'acteur·rices ont été pris et un groupe métier constitué de professionnel·les, d'enseignant·es du supérieur, d'enseignant·es du secondaire, de l'Inspection de l'Enseignement Agricole s'est réuni le 30/01/2026. Les acteur·rices rencontré·es valident la pertinence d'un positionnement du diplôme à Bac+3 : un niveau qui s'appuie sur une expertise scientifique et technique pour répondre aux besoins, tout en offrant une véritable capacité de prise de recul face aux enjeux.

Métiers identifiés : métiers en lien avec le bureau d'études, l'assistance d'ingénieur et l'automatisation des tâches, métiers techniques associés au volet opérationnel, métiers du conseil et de l'accompagnement, métiers associés aux nouvelles technologies, métiers prospectifs et émergents.

Ce que nous avons porté concernant ce projet de référentiel :

- **Forte technicisation : irrigation et gestion hydraulique, perte sur le cycle de l'eau.**
- **Risque de privilégier des solutions techniques (stockage, réseaux) au détriment de la remise en cause des systèmes agricoles.**
- **L'eau est insuffisamment envisagée comme milieu de vie et trop comme une ressource. Il ne s'agit pas de contester que l'eau soit une ressource et qu'il faille apprendre à l'utiliser mais la posture de départ est bien l'eau comme milieu de vie pour des organismes que nous ne voyons pas.**
- **Architecture qui est sur du 2+1 : comment un·e étudiant·e de [BTSA](#) GEMEAU va s'y retrouver concrètement ?**
- Disparition du M51 avec la réforme du BTSA GEMEAU permettant de travailler sur l'environnement et de débattre sur la gestion de l'eau.
Risques de chevauchement entre les référentiels et les compétences déjà travaillées en BTSA Aquaculture et

BTSA Génie Des Équipements Agricoles.

- "Forêt et transitions"

62 structures et 109 personnes ont été contacté-es et rencontré-es.

Métiers ciblés : métiers de technicien, métiers d'encadrement, métiers d'entrepreneur, métiers de chargés de projets.

Blocs de compétences spécifiques proposés :

- BC8 : Élaborer un projet forestier pour des peuplements résilients et une production de bois durable
- BC9 : Conduire une gestion forestière adaptative et une mobilisation du bois dans un contexte changeant
- BC10 : Accompagner les acteurs dans les évolutions sylvicoles et sociétales

Évolution de l'intitulé de la mention ?

- Nom de mention provisoire : "Forêt et transitions"
- Nom de mention issue de la réunion du groupe métier : "Forêts, valorisations et transitions"

Ce que nous avons porté concernant ce projet de référentiel :

- Il donne le sentiment de privilégier une orientation de la filière forêt/bois vers un productivisme. Pendant les 20 dernières années, plusieurs rapports d'expert-es et de politiques ont mis en avant l'augmentation des surfaces forestières en France et de la biomasse, pour justifier une large augmentation de la récolte. Cette idée est maintenant remise en cause compte tenu des crises successives que traverse la forêt française (tempêtes, incendies, attaque de scolytes, ...) et de nombreux scientifiques rappellent la prudence nécessaire sur les récoltes de bois.
- Dans un contexte de changement climatique qui impacte fortement les massifs forestiers et de remise en cause des niveaux de récolte de bois en France, il apparaît donc de plus en plus de tensions entre l'exploitation du bois et la préservation des milieux forestiers. Ce référentiel doit donc renforcer la problématique de préservation de la ressources et les notions de conflits d'usage doivent être appréhendées.
- Nous devons être vigilant-es sur les dérives d'une logique de filière bois industrielle au détriment de la gestion publique et durable.
- Ce projet de référentiel multiplie les notions et les objectifs (climat, biodiversité, production, gestion, aménagement, tourisme, commercialisation ...) au risque d'une dilution et d'une perte d'élévation de niveau visée par le bachelor.
- Il existe 3 BTSA (Gestion forestière, Technico-commercial produits de la filière forêt bois - Gestion et Protection de la Nature) qui peuvent couvrir ces champs de compétences et les métiers visés. - - En voulant couvrir un spectre trop large de capacités, il y a un risque d'une moindre spécialisation technique. La référence à un débouché possible vers les métiers de la commercialisation des bois risque de "brouiller" les compétences attendues. Nous proposons de retirer les notions de commerce du bois dans ce référentiel (beaucoup évoqué dans le référentiel professionnel).
- La notion de "valorisations" dans le titre proposé par le groupe métier vient brouiller les cartes : qu'est-ce que l'on valorise ? Le produit ? La gestion forestière ?

- Une évolution vers 2 mentions

"Énergétique agricole" : gestion de l'énergie sur l'exploitation agricole (vague 2)

48 professionnel·les ont été consulté-es.

Blocs de compétences spécifiques proposés :

- Bloc de compétences 8 : "Analyser la performance énergétique d'une entreprise agricole"
- Bloc de compétence 9 : "Conduire des projets de solutions énergétiques en agriculture"
- Bloc de compétences 10 : "Contractualiser des solutions énergétiques en agriculture"

"Génie des filières biomasse et logistique de la bioressource" : valorisation des bioressources dans des filières (vague 3)

Ce que nous avons porté concernant ce projet de référentiel :

- **Inscription claire dans la transition énergétique mais risque de technologisation excessive de l'agriculture et de transformer l'agriculteur-rice en opérateur énergétique.**
- **Il faut maintenir une approche agronomique et paysanne.**
- **Peu de réflexion critique sur les conflits d'usage (agrivoltaïsme versus foncier agricole) et les impacts sociaux des projets énergétiques qui méritent d'être intégrés davantage.**

Le travail de l'Inspection de l'Enseignement Agricole va se poursuivre. La CPC 3AA se réunira pour donner un avis sur ces trois référentiels à la mi-juin pour une nouvelle présentation définitive aux instances (CSA - [CNEA](#)) fin juin/début juillet. Les demandes d'accréditation pour la formation en un an se feront en novembre/ décembre 2026 pour une ouverture à la rentrée 2027.